

**DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES
COMMUNALES**

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 58 50
f +41 32 420 58 51
secr.com@jura.ch

**Elections communales du 23 octobre 2022
Calendrier des échéances**

Loi sur les droits politiques (ci-après LDP : RSJU 161.1)

Lundi 29 août à 12 heures	Echéance du délai de dépôt des listes et actes de candidature. (LDP, article 82a, alinéa 1)
Vendredi 2 septembre à 12 heures	Echéance du délai pour le retrait des candidatures. (LDP, article 82a, alinéa 2)
Lundi 5 septembre à 12 heures	Echéance du délai pour la correction des listes et actes de candidature. (LDP, article 82a, alinéa 3)
Lundi 5 septembre dès 12 heures	Affichage selon l'usage local des candidatures déposées (listes et actes).
Semaine 39 (du lundi 26 septembre au dimanche 2 octobre)	Echéance du délai d'expédition du matériel de vote (au plus tôt le lundi 26 septembre mais au plus tard le samedi 1^{er} octobre 2022). (LDP, article 14, alinéa 1)
Quarante-huit heures avant l'ouverture du scrutin	Echéance du délai pour les demandes de remise de duplicata.
Dimanche 23 octobre à 12 heures	Clôture du scrutin.
Mercredi 26 octobre à 12 heures	Echéance du dépôt des candidatures 2 ^e tour (système majoritaire). (LDP, article 63, alinéa 2)
Jeudi 3 novembre	Echéance du délai de recours contre le scrutin du 23 octobre. (LDP, article 108, alinéa 3)
Lundi 7 novembre	Echéance pour la remise aux électeurs du matériel de vote (dernier délai). (LDP, article 63, alinéa 2)
Dimanche 13 novembre à 12 heures	Clôture du scrutin du 2 ^{ème} tour. (LDP, article 62, alinéa 2, par analogie avec l'élection du Gouvernement)
Mercredi 23 novembre	Echéance du délai de recours contre le scrutin du 2 ^{ème} tour (scrutin du 13 novembre 2022) (LDP, article 108, alinéa 3)

Délégué aux affaires communales
Delémont, le 2 mai 2022/Julien Buchwalder